

Martin DE RIQUER

## Martin de Riquer, Les Troubadours, Histoire littéraire et textes

Pour la première fois en français et en un seul volume, les 1500 pages de cette anthologie critique incontournable.

La grande anthologie critique en 3 tomes de *Martin de Riquer, Los trovadores, Historia literaria y textos*, est, depuis sa parution en 1975, la référence incontournable de tous ceux qui, à travers le monde, étudient la lyrique occitane des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles ou se réfèrent à elle comme à la source principale de la poésie et de la musique en Occident.

Elle contient les notices littéraires et bio-bibliographiques de quelque 122 troubadours et trobairitz dont des œuvres, ou leur renommée, nous sont parvenues, suivies pour chacun d'une sélection significative de poèmes. Ces cansos ou autres sirventes en langue occitane, sont traduites et assorties de notes et références d'une qualité reconnue par la communauté scientifique.

Au dire des meilleurs spécialistes, aucun d'entre eux en France, n'était prêt à entreprendre un ouvrage d'une telle envergure, de sorte que « le Riquer », dont l'écriture n'offre aucun obstacle à la compréhension du plus large public, conserverait son rôle de référence majeure pour plusieurs générations. La qualité de son Introduction, qui rapproche la tradition écrite des troubadours de leur univers historique, culturel et spirituel, la rend intelligible aux modernes. Quant à l'ampleur et la variété de son anthologie, elle n'élude aucun aspect de ces deux siècles d'effervescence politique et poétique exceptionnelle. Sa seule limite était de n'être accessible qu'à ceux qui maîtrisaient la langue castillane...

C'est pourquoi le projet d'une édition française intégrale ne pouvait être éludé. Un Conseil scientifique s'est spontanément formé sous l'égide de l'Association Internationale d'Études Occitanes (AIEO) et voilà, grâce aux concours publics et privés et au bénévolat passionné de ses artisans, l'ouvrage achevé, au service d'un patrimoine littéraire et poétique dont notre pays - qui en fut si longtemps le dépositaire privilégié – peut ainsi redevenir un actif promoteur.